Sujet: Re: Heudebouville projet ECOPARC 4

De: FAJON Philippe (par AdER) <philippe.fajon@culture.gouv.fr>

Date: 22/10/2019 11:49

Pour : LEROUVREUR Sophie (Chargée de territoire) - DDTM 27/SEBF/PTE

<sophie.lerouvreur@eure.gouv.fr>

Bonjour,

J'ai effectivement retrouvé les éléments de cette saisine, faite de façon dématérialisée, procédure à laquelle nous sommes encore bien peu adaptés. Je n'ai pas formulé de réponse à celle-ci. Et je pense que faute "d'alerteur" dans notre base de gestion de l'archéologie préventive, le dossier a été oublié. C'est d'autant plus étrange que j'ai échangé à ce sujet avec l'équipe de la CASE et que nous avions évoqué le planning de mise en place des diagnostics.

Normalement, la procédure envisagée sur ce dossier est une demande volontaire de diagnostic de la part de la CASE dès que les emprises définitives seront arrêtées. La mise en place du diagnostic au moment des dépôts de permis (PA ou PC) serait trop tardive alors que la CASE cherche à anticiper au mieux.

Je vais reprendre contact avec la CASE pour faire le point.

Cordialement

Philippe FAJON Ingénieur d'études - Archéogéographe 02 32 10 70 75

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie 13 bis rue Saint-Ouen - 14052 Caen cedex 4 Site de Rouen : 7 place de la Madeleine, 76172 ROUEN cedex http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie

Membre de l'UMR 7041 (CNRS -MCC - Paris I et X)
Responsable de l'équipe "Archéologies Environnementales"
http://archeoenv.hypotheses.org/ - le blog de l'équipe de recherche

Le 17/10/2019 à 12:30, LEROUVREUR Sophie (Chargée de territoire) - DDTM 27/SEBF/PTE a écrit :

Bonjour Monsieur Fajon,

Je suis en train de préparer une demande d'enquête publique pour le projet Ecoparc 4 porté par la CASE, en vue de cette enquête en fin d'année (DUP et Autorisation